

d'influence et même devenir un véritable cauchemar bureaucratique quand il remplira ses fonctions. Ces bureaucrates seront chargés de décider si une mainmise étrangère ou une entreprise nouvelle augmentera le niveau et la nature de l'activité économique au Canada, y compris l'emploi. C'est presque évident et je pense que chaque mainmise ou entreprise nouvelle peut être classée ainsi.

Nous devons alors considérer l'importance de la participation canadienne dans une industrie ou l'effet sur la productivité, le rendement, etc. Le quatrième facteur est l'effet de l'investissement proposé sur la concurrence au Canada et finalement, il y a la compatibilité de l'investissement avec la politique nationale en matière industrielle et économique, y compris celle formulée par les provinces.

Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une tâche importante parce que les membres de l'Agence devront évaluer de nombreuses variables. Je pense que ses cadres supérieurs siégeant ici à Ottawa, auront énormément de mal, vu la quantité de directives à suivre, à opter pour une décision dans un cas particulier. Je crois que cette Agence d'examen pourrait jouer d'autres rôles très utiles en ce qui concerne la mainmise de la propriété étrangère. La société canadienne repose sur deux éléments principaux qui protègent l'individu et encouragent le bien-être général. Ce sont le régime du droit et le maintien d'un équilibre normal entre les institutions influentes afin qu'aucune ne devienne trop puissante.

Cette commission pourrait très bien avoir pour mandat général de recueillir des renseignements concernant les entreprises et les sociétés. Elle serait chargée de rassembler des renseignements d'ordre statistique sur les organisations et les pratiques commerciales partout au pays. Cet ensemble de données constituerait un fonds où puiser l'information nécessaire à l'élaboration des politiques et servirait de point de départ pour de nouveaux projets de loi. Elle serait garante du droit d'opérer de l'entreprise privée; elle pourrait effectuer des enquêtes qu'elle confierait à son propre personnel d'économistes; elle pourrait analyser les politiques d'achat et de production, et, ainsi les graves imperfections du marché seraient atténuées et limitées, et les pratiques malhonnêtes réprimées. Elle pourrait faire enquête auprès des sociétés mères américaines sur leurs politiques régissant leurs filiales canadiennes, et recueillir leurs réactions à l'idée de permettre à leurs filiales canadiennes d'accroître leurs activités.

La direction des enquêtes sur les coalitions ne permet actuellement que les enquêtes sur les infractions présumées à la loi des coalitions qui lui sont signalées. La commission d'enquête sur les activités commerciales dont on projette la création serait un organisme permanent qui, en recueillant de l'information d'ordre statistique sur les organisations commerciales dans le secteur global de l'industrie, serait en mesure de découvrir de nouveaux problèmes et de faire des recommandations portant sur l'adoption de nouvelles lois qui corrigeraient les abus ainsi découverts.

L'élaboration d'une stratégie commerciale pour le Canada, comme certains l'on noté, répond à l'idée que nous devrions échanger la vente de biens manufacturés contre l'exportation de nos ressources énergétiques aux États-Unis. Il est généralement admis que seule l'industrie manufacturière peut créer les emplois dont a besoin la population active du Canada. Tous les chiffres démontrent cependant que l'industrie manufacturière canadienne est en mauvaise posture pour continuer à créer des

Examen de l'investissement étranger

emplois au rythme actuel, et que l'on a dû se tourner vers le secteur des services pour fournir des emplois au nombre record de Canadiens qui accèdent au marché du travail.

Ces industries de service ont dans une grande mesure vécu à même les revenus que leur rapportait la vente des ressources au monde en général. On peut difficilement s'imaginer comment le marché américain, aux prises avec le problème de la balance des paiements, puisse être le seul débouché des produits manufacturés canadiens comme c'est le cas actuellement. Tout indique que le prix de l'énergie canadienne, si elle devient excédentaire, sera élevé et fera concurrence à d'autres sources d'énergie telles que le pétrole et le gaz en provenance du Moyen Orient. La solution la plus avantageuse pour le Canada sur le plan des exportations semble être de vendre ses matières premières usinées au maximum.

Il est intéressant de noter que même si bien des Canadiens pensent que ce sont les Américains qui ont fait des Canadiens des scieurs de bois et des porteurs d'eau, ce sont bien le Japon et la CEE qui achètent nos produits naturels bien moins usinés que les États-Unis. Tous ces problèmes ont été mis au jour durant les audiences de l'an dernier.

Monsieur l'Orateur, cette mesure suggère bien des moyens à prendre pour augmenter l'efficacité de notre économie. Il semble que le moyen qui s'offre à nous de contrer l'investissement étranger, c'est d'avoir une forte économie interne. D'après l'exposé budgétaire le gouvernement devait soumettre au Parlement des propositions et des mesures destinées à aider sensiblement la petite entreprise. Mais en réalité, ce ne sont dans bien des cas, que des efforts symboliques.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais parler de l'agriculture. C'est un domaine où le gouvernement a souvent suivi des politiques qui n'ont pas servi les intérêts des agriculteurs ou du pays en général. Le gouvernement a publié, ces dernières années, le Livre blanc sur la fiscalité qui a semé l'incertitude quant à notre éventuelle politique fiscale. Elle était particulièrement néfaste à l'exploitant agricole. Lorsqu'ont paru les mesures fiscales inspirées du Livre blanc, les producteurs premiers de denrées alimentaires se sont rendu compte qu'ils étaient terriblement désavantagés. La note dominante du Livre blanc à savoir qu'un dollar est un dollar et qu'il y a lieu de l'imposer en conséquence, se retrouve dans la législation fiscale.

L'agriculture constitue un facteur important de notre économie tant interne qu'externe. Nous devons importer de grandes quantités de denrées alimentaires que nous ne pouvons produire à cause de notre climat froid. Nos exportations se limitent à trois ou quatre denrées principales telles que le blé, l'orge, le colza et le lin. En règle générale, nous sommes un pays importateur de viande. L'exportation de céréales est spécialement précieuse pour le Canada parce que ces deux milliards proviennent en majorité de l'extérieur de l'Amérique du Nord, et non pas des États-Unis. Les mesures fiscales adoptées par le gouvernement depuis quatre ans ont-elles profité à ces exportations et à l'industrie? La réponse est évidemment non. Il a mis en vigueur un impôt sur les gains en capital applicable aux terres agricoles qui n'est qu'un trompe-l'œil tel sans que soient appliqués l'exemption de l'impôt sur les gains en capital les terres transmises par décès.

La suppression de l'amortissement linéaire des machines agricoles est un rude coup porté aux céréaliers de l'Ouest. La suppression de l'impôt foncier n'apporte aucun avantage véritable mais certaines modifications